


| | | |
|--|--|------------------|
|  IFMP <small>Institut de Formation des Métiers de la Pharmacie Marseille - Alpes - Provence</small> | Prescription des vaccins à l'officine | |
| | | MAJ 10/25 |
| LUNDI 22 ET MARDI 23 JUIN 2026 | | |

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Mémoriser l'essentiel des informations sur les pathologies concernées par la politique vaccinale en France.
- Maitriser l'outillage permettant de lever les freins à la vaccination.
- Connaître les principales recommandations du calendrier vaccinal en vigueur.
- Maitriser les conditions d'éligibilité des vaccins pouvant être prescrits et/ou administrés par le pharmacien d'officine et savoir orienter le patient vers le médecin en cas de situation complexe.
- Maitriser l'utilisation des outils de traçabilité des informations vaccinales.

Public concerné : Pharmaciens titulaires et pharmaciens adjoints

Elle répond aux objectifs pédagogiques fixés par l'arrêté du 8 août 2023 - décret n° 2023-736 relatif à la prescription des vaccins par le pharmacien d'officine

Contenu pédagogique :

| MATIN | |
|---|--|
| Accueil des stagiaires | Présentation et identification des attentes et inquiétudes de chacun des stagiaires. |
| Élargissement des compétences vaccinales des pharmaciens | Faire le point sur les nouvelles compétences vaccinales des pharmaciens chez les adultes et enfants de plus de 11 ans (sauf immunodéprimés) |
| <u>PARTIE 1 :</u> | |
| Les maladies à prévention vaccinale | <ul style="list-style-type: none"> - Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque. |
| <u>PARTIE 2 :</u> | |
| Le calendrier des vaccinations | <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications - Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé |
| <u>PARTIE 3 :</u> | |
| La traçabilité et la transmission de l'information | <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient - Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon Espace Santé, carnet de vaccination électronique...) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant |

| | | |
|--|--|------------------|
|  IFMP <small>Institut de Formation des Métiers de la Pharmacie Marseille - Alpes - Provence</small> | Prescription des vaccins à l'officine | |
| | LUNDI 22 ET MARDI 23 JUIN 2026 | MAJ 10/25 |

| APRES-MIDI | |
|-------------------------------------|---|
| <u>PARTIE 4 :</u> | |
| Savoir prescrire en pratique | <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective - Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours - Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin <p>Ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'antécédent d'anaphylaxie à un vaccin. Ces situations seront illustrées avec des cas pratiques.</p> |

Durée totale de la formation : 2 journées (7h + 3h30) – De 8h à 19h (pause repas de 30mn)

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Support de cours remis aux participants
- Pédagogie impliquante et interactive
- Contenu 100% adapté à la pratique officinale pour une mise en application directe au comptoir

Modalités d'évaluation de l'action :

- Evaluations : QCM – Situation clinique
- Questionnaire de satisfaction

Intervenants :

Romain CORNILLE, pharmacien d'officine et formateur DEUST

Lieu de formation :

Institut de Formation des Métiers de la Pharmacie - 38 rue Bénédict 13004 Marseille - **Parking assuré**

Tarif :

420€ (prise en charge possible par l'OPCO EP pour les pharmaciens salariés)

Pour les pharmaciens titulaires, se rapprocher du FIFPL. Facturation directe à l'entreprise